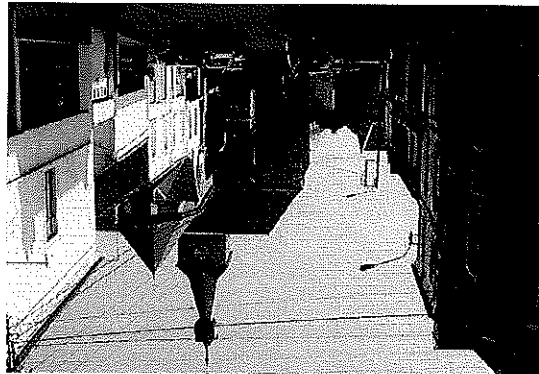


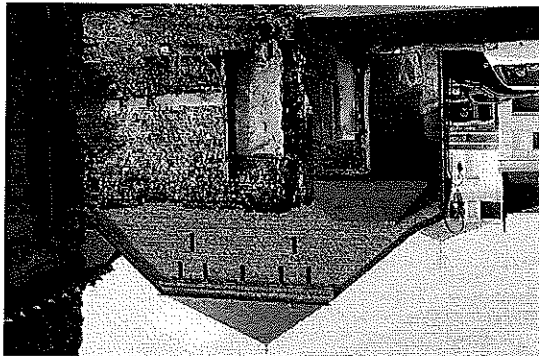
Côté carrefour : les deux habitations formant cette extrémité pourraient être détruites.



Une proximité immédiate avec l'église Saint Michel, édifice classé au titre des monuments historiques.



La ruelle des Juifs constitue un espace central public à requalifier.



Les réponses à ces attentes seront établies en relation étroite avec les services de la Direction de la Voirie et des Infrastructures (DVI) et avec l'Architecte des Bâtiments de France (ABF).

RENDU ATTENDU

Le bureau d'études présentera dans un premier temps plusieurs scénarios contrastés relatifs à l'aménagement des abords des futurs équipements publics. La version retenue par la municipalité fera l'objet d'une **esquisse**. Les propositions respecteront la cohérence entre les différents aménagements dans le centre bourg.